



MUNICIPALITE DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est annoncée le mardi 11 mars 2025 à 19 h,
au centre Primevère (2195 rue principale).

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3. ENGAGEMENT D'UNE FIRME POUR L'AUDITION FINANCIÈRE**
- 4. EMBAUCHE D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**
- 5. AUTORISATION DE SIGNATURE PERMIS POUR L'URBANISME**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 11 mars 2025.

Louis Bérard,
Maire.

Certificat de publication

Je, soussigné, Louis Bérard, maire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 7 mars 2025 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

Louis Bérard,
Maire

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875